



HAL
open science

Luttes contre le sida et luttes LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication

Marien Gouyon, Sandrine Musso

► To cite this version:

Marien Gouyon, Sandrine Musso. Luttes contre le sida et luttes LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication. *L'Année du Maghreb*, 2017, Dossier: Genre, santé et droits sexuels et reproductifs au Maghreb, 17, pp.201-217. 10.4000/anneemaghreb.3261 . hal-02984079

HAL Id: hal-02984079

<https://hal.science/hal-02984079>

Submitted on 30 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Luttes contre le sida et luttes LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication

*Fight against AIDS and LGBT struggles in Morocco. Exploratory Notes on the
Issues of Nesting*

Marien Gouyon et Sandrine Musso



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/3261>

DOI : 10.4000/anneemaghreb.3261

ISSN : 2109-9405

Éditeur

CNRS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 13 novembre 2017

Pagination : 201-217

ISBN : 978-2-271-11759-2

ISSN : 1952-8108

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Marien Gouyon et Sandrine Musso, « Luttes contre le sida et luttes LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication », *L'Année du Maghreb* [En ligne], 17 | 2017, mis en ligne le 13 novembre 2017, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/3261> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3261>

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2020.



L'Année du Maghreb est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Luttes contre le sida et luttes LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication

Fight against AIDS and LGBT struggles in Morocco. Exploratory Notes on the Issues of Nesting

Marien Gouyon et Sandrine Musso

- 1 Le 12 Septembre 2016, dans l'hebdomadaire « *Jeune Afrique* », Leila Slimani, finissait un article « Maroc : sexe, mensonge et faux dévots » par ces lignes :

« Sous Benkirane, on aura beaucoup parlé de sexe. De l'affaire Amina Filali au baiser de Nador, de la culotte de Jennifer Lopez à celle de Loubna Abidar, des jeunes filles en jupe aux homosexuels lynchés, la société marocaine aura révélé la profonde fracture qui sépare les tenants des libertés individuelles des défenseurs d'un ordre moral qu'ils sont incapables d'appliquer à eux-mêmes. »
- 2 Plus de 20 ans après l'édition du livre d'Abdelhak Serhane, *L'amour circoncis*, c'est dans l'actualité très récente en septembre 2017 que la question de la sexualité dans la société marocaine est posée, rencontrant une audience inédite, du fait des controverses autour de la parution de l'enquête de la même Leila Slimani, et dans la lignée de l'« affaire » Kamel Daoud. Ces prises de positions, et les controverses en retour qu'elles suscitent, nous rappellent combien la sexualité devient le site et l'échelle de mesure et de distinction entre « nous » et « les autres » en termes de « démocratie sexuelle » (Fassin, 2006). Mais aussi combien elle demeure ce que Georges Balandier avait depuis longtemps souligné en écrivant « la puissance et le pouvoir, les symboles et les représentations, les catégories et les valeurs se forment *d'abord* selon le référent sexuel » (Balandier, 1984).
- 3 Ce que Foucault aurait qualifié de « bruyante préoccupation » au sujet de la sexualité cohabite avec le paradoxe énoncé en 2010 par les coordinateurs du premier numéro de l'année *L'Année du Maghreb* explicitement consacré aux ethnographies du sexe et des sexualités : « Le plus surprenant est sans doute qu'elle ne se soit pas imposée plus tôt comme thème d'un dossier de recherche (...) alors que ces publications se sont souciées

depuis plus d'un demi-siècle de saisir les mouvements sociaux contemporains au Maghreb. » (Beaumont, Cauvin Verner, Pouillon, 2010).

- 4 Cette distorsion paradoxale entre importance sociétale, politique et anthropologique des questions sexuelles et le peu de travaux en sciences sociales leur étant consacré fit d'ailleurs l'objet dans l'introduction de ce numéro de plusieurs registres d'explications. La difficulté de trouver un angle d'attaque se présentant autrement que relevant de postures qualifiées par les auteurs d' « orientaliste », « féministe » ou « militante », et le constat d'une sorte de « devoir de réserve postcolonial » sur des sujets à si fort potentiels d'exotisation et d'essentialisation, en un mot à si fort enjeu politique, étaient évoqués.
- 5 L'objet de notre article est d'apporter une contribution à ces terrains minés en partant de quelques constats liminaires. Nous voudrions opérer un « pas de côté » en prenant pour objet la comparaison au Maroc, de la mise sur agenda politique et la publicisation de deux « causes » liées à la sexualité : celle de la lutte contre le sida et celle de la lutte LGBT.
- 6 En premier lieu, en dépit de l'importance des travaux consacrés en sciences sociales et en anthropologie à l'épidémie de sida, ceux-ci sont extrêmement rares au Maghreb et n'ont jamais fait l'objet d'une publication spécifique dans cette revue.
- 7 En second lieu, la question sous-jacente à tout questionnement contemporain en matière de sexualité est le « façonnement international des causes liées à la sexualité » (Broqua, Filleule, Roca i Escoda, 2016). C'est néanmoins de manière partielle et partielle que les enjeux liés aux discours et travaux sur l'homosexualité au Maghreb ont abordé cette dimension, notamment à travers la thèse très saïdienne défendue par Joseph Massad en 2007.
- 8 L'intérêt que représente la confrontation de terrains sur l'histoire de la lutte contre le sida au Maroc – et sa situation à la fin des années 1990 – (Musso, 2008) et sur les homosexualités masculines à Casablanca (Gouyon, 2015) réside donc dans l'opportunité qu'ils offrent de mettre en lien des enjeux peu explorés dans ce contexte. Notre article interroge l'imbrication des questions postcoloniales de la sexualité, de la problématisation des identités sexuelles et des questions de santé sexuelle. Dans le but de réfléchir à ces imbrications nous détaillerons l'émergence de la lutte contre le sida puis celle des droits homosexuels afin d'envisager les répercussions de l'une sur l'autre.

Éléments d'histoire et enjeux de la lutte contre le sida au Maroc

Anamnèse : les premiers cas et la circulation postcoloniale du virus

- 9 Peu de travaux de sciences sociales sur le sida ont eu pour cadre le Maghreb ou plus globalement le Monde Arabe, à l'exception de ceux d'A. Dialmy (1996 ; 2000) et plus récemment M. Ababou (2010) sur le Maroc. Ce constat doit néanmoins être relativisé par la citation de quelques travaux, au sein desquels la question des discours sur le sida s'est inscrite comme analyseur de certaines sociétés du monde arabe (Ferrié et Radi, 2000), tandis que l'association de lutte contre le sida est citée au détour de paragraphes dont l'objet premier est la mise en perspective des notions de gouvernance, d'ONG et de société civile (Ben Nefissa, 2002 ; Vairel, 1999). Plus récemment il faut évoquer le travail de Gaëlle Krikorian qui consacre une partie de sa thèse sur les économies morales des politiques du

médicament et accords de libre-échange au Maroc où l'ALCS (Association de Luttes Contre le Sida) a été la cheville ouvrière d'un activisme en la matière (Krikorian, 2014).

- 10 L'épidémie de sida souffre donc d'une absence de travaux en sciences sociales quasi-objectivée et légitimée par le premier trait saillant de cette région du monde en termes épidémiologiques : la prévalence y est faible. 2% des personnes vivant avec le VIH/sida dans le monde habiteraient dans ce que l'OMS et l'ONUSIDA désignent comme étant la zone Middle East North Africa. En revanche, l'augmentation du nombre de cas dans la zone MENA est supérieure à la progression globale du virus dans le monde (Saba *et al.*, 2013). Cependant les situations sont très contrastées selon les pays, et en ce qui concerne le Maroc, les chiffres diffusés lors de la dernière journée mondiale de lutte contre le sida, en décembre 2016, sont les suivants : 24 000 personnes vivaient avec le sida, 51 % d'entre elles dans l'ignorance de leur statut sérologique. En 2015, quelque 1 200 nouveaux cas ont été enregistrés, dont 34 % de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Si le Maroc affiche un taux de prévalence certes faible (0,10 % de la population) il est en augmentation constante, surtout chez les catégories les plus exposées, soit les « professionnelles du sexe » (4,5 % dans le Souss), les « HSH » (5 % à Marrakech) et les « Usagers de drogues par voie intraveineuse » (25 % à Tétouan) (Ould Boah, 2016 ; Huffingtonpost Maghreb, 2016).
- 11 Si la référence à une circulation postcoloniale du virus peut être utilisée (Musso, 2008), c'est au titre des premiers cas de sida recensés dans ce contexte. Ceux-ci, dans le monde arabe, ont été liés au risque transfusionnel par le biais, de « sang contaminé importé ». Le rapport d'ONUSIDA 2005 indiquait ainsi qu'en 1993, pour 13% des cas comptabilisés dans la région, le mode de transmission renseigné était la transfusion de sang. Les principaux modes de transmission du virus relevaient de pratiques considérées comme « occidentales », ce qui a renforcé : « L'allégation selon laquelle le sida était une maladie occidentale, ou peut-être africaine, et que les sociétés arabes étaient globalement immunisées » (Huxley, 1989).
- 12 L'histoire de l'épidémie au Maghreb la situe donc d'emblée dans les traces d'une histoire coloniale. Les premiers cas diagnostiqués et accueillis dans les hôpitaux sont liés à l'expulsion de représentants de la « deuxième génération » issue du phénomène migratoire via la « double-peine ». Mais ils sont aussi liés aux allers-retours aux pays d'origine de travailleurs immigrés vivant seuls en France, ayant parfois contaminés leurs épouses restées au pays. À la figure traditionnelle de l'« étranger » comme porteur originel du virus, se greffe donc une figure locale, celle du « migrant » ayant vécu en Europe et important, du fait de sa pratique d'injection ou d'une sexualité illégitime dans un pays étranger, l'épidémie (*Journal du sida*, 1997). Cela même si la reconnaissance d'une épidémie endogène et locale fut de mise au Maroc à partir de la deuxième moitié des années 1990, notamment à l'échelle des documents officiels et d'ambitieuses campagnes et plans nationaux de lutte.
- 13 En 1998 un médecin épidémiologiste de la Direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, établissait le constat suivant : « C'est-à-dire que au début on avait plutôt un profil épidémiologique *occidental*, le mode de transmission prédominant était le mode homosexuel et par utilisation de drogue intra veineuse. Et puis ces 5 dernières années c'est plutôt le mode, ce qu'on appelle le profil épidémiologique *sub-saharien*, où la transmission hétérosexuelle est prédominante et elle a pris le dessus petit à petit » (Rabat, Février 1998 in Musso, 2008).

- 14 Qu'il s'agisse d'occidental ou de sub-saharien, le « profil » décrit était lié à la définition d'une identité « prise en tenailles » géopolitiquement et historiquement, ce qui illustre combien le sida, comme toute maladie peut faire l'usage de métaphores (Sontag, 2009) dont le sens est bien loin de se restreindre à ses enjeux sanitaires et médicaux.
- 15 Notons d'ailleurs que du « migrant » venu d'Europe des débuts de l'épidémie, c'est maintenant et depuis la fin des années 1990 celui qui vient d'Afrique sub-saharienne dont il est question comme particulièrement « vulnérable » en termes d'importation de l'épidémie, d'exposition au risque et de possibilités d'accès aux soins. En 2014, l'ALCS a consacré ses X^e assises nationales à « Migration et maladie », tandis qu'elle fut pionnière dans l'offre de prévention, de dépistage et d'accès aux soins pour les populations en question.
- 16 À la fin des années 1990, le Maroc atteignait officiellement quelques centaines de cas de sida, dans un contexte de quasi absence de structures de dépistage et d'accès à celui-ci. Après une augmentation importante des nouveaux cas entre 2000 et 2010, ceux-ci baissent annuellement depuis cette date. Si la transmission hétérosexuelle du VIH demeure prédominante, puisqu'elle serait à l'origine de 85% des cas recensés (ALCS, 2014), et que les femmes représentent 50% des cas, deux autres modalités de transmission renvoient à ce que les épidémiologistes nomment des « épidémies concentrées » dans le groupe des « hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » (HSH), des professionnelles du sexe et des usagers de drogues par voie injectable (Ministère de la santé, 2010).

l'ALCS : une reconnaissance nationale et internationale

- 17 Le Maroc est le premier pays du Maghreb où est née une association de lutte contre le sida, l'ALCS, créée en 1988 à Casablanca par le Professeur de médecine Hakima Himmich. Cette dernière est une figure de ce qu'il était convenu dans les années 1990 d'appeler la « société civile émergente » du Maroc contemporain. Elle a été décorée du Wissam Alaouite par le ministre de la santé Publique en 1992, tandis que l'association de lutte contre le sida était reconnue d'utilité publique en 1993. Le Pr Himmich est la première à avoir déclaré un cas de sida au Maroc en 1986 ; elle fut jusqu'il y a peu chef du principal service de maladies infectieuses du CHU Ibn Rochd de Casablanca, qui prenait en charge près de la moitié des PVVIH au niveau National. Cette figure féminine témoigne de la construction sociale du sida comme enjeu et comme « cause » dans la société marocaine. Car elle s'insère en partie dans le champ plus vaste du développement des luttes féminines au Maroc. La première personne vivant avec le virus au Maroc ayant siégé au Conseil d'administration de l'ALCS fut d'ailleurs une femme contaminée dans le cadre du mariage. Mariage qui, comme l'écrivaient Hakima Himmich et Latefa Imane en 1995 se trouvait être le principal facteur d'exposition au risque de contamination.
- 18 L'émergence de l'ALCS et le fait qu'une femme l'ait fondée sont aussi à analyser dans une tendance plus large. C'est à partir du milieu des années 1980 que de nombreuses associations féminines apparaissent localement avec pour objectif d'améliorer le statut légal de la femme, conduisant aussi au développement d'un féminisme d'État (Alami M'chichi, 2010). Cela aboutira en 1993 et en 2003 à deux réformes importantes de la « Mudawwana », le code du statut personnel régissant les liens d'alliance, de filiation et le

statut des femmes, promulgué en 1957. « Rarement un concept émanant des sciences politiques aura été aussi popularisé au Maroc que celui de « société civile » durant les années quatre-vingt-dix. » (Denoeux, 2002 : 78).

- 19 L'émergence de l'association est par ailleurs à resituer dans un contexte où il apparaît politiquement difficile pour le régime marocain d'investir par le biais de grands programmes structurels de prévention le champ de la sexualité « illicite ». La question du sida est donc investie préférentiellement par le secteur associatif (Dialmy, 2000), dans un contexte général où 1,1% du PIB marocain est consacré aux dépenses de santé publique, le budget du ministère de la Santé représentant 5,4% du budget de l'État (Krikorian, 2007 : 5).

Formes et contraintes des stratégies locales de prévention

- 20 La mise en place de stratégies de prévention du sida se déploie au Maroc dans un contexte difficile. Tout d'abord parce que les stratégies de prévention « ciblées » en direction d'« homosexuels » ou des professionnel.le.s du sexe sont difficiles à légitimer et à réaliser sur le terrain. Ces pratiques sont en effet pénalisées : « Est puni de l'emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 200 à 1 000 dirhams, à moins que le fait ne constitue une infraction plus grave, quiconque commet un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe »¹. La prostitution est elle aussi pénalisée, tout comme le sont les relations sexuelles hors mariage et l'adultère. On peut noter à cet égard, combien les lois qui régissent les comportements sexuels « déviants » ont une généalogie coloniale (Taraud, 2003 ; Broqua, 2005 ; Awando et al, 2013).
- 21 Si les normes juridiques ne sont pas appliquées avec la sévérité promue par les textes de loi, il n'en demeure pas moins que la possession ou la distribution de préservatifs pouvaient exposer à l'arrestation pour « incitation à la débauche », « prostitution » ou « homosexualité ». Certains des volontaires d'actions de proximité de l'association de lutte contre le sida faisaient ainsi part en 1998 de difficultés – voire d'arrestations – qu'ils avaient pu rencontrer dans leurs actions de « prévention de proximité ».
- 22 Dès 1991, l'association lance les premiers programmes de prévention en direction des professionnelles du sexe avec l'appui de la Family Health International spécialisé dans la « santé sexuelle ». La méthode qu'elle emploie augure des programmes qu'elle lancera par la suite en direction d'autres groupes : une enquête qualitative et une présence prolongée sur les terrains explorés doit permettre de construire avec les personnes « ciblées » le contenu et la forme que prendra l'intervention. Association médicale à ses débuts, L'ALCS va dès lors devenir une association qui s'autodésigne aujourd'hui comme « militante et communautaire ». Ce dernier terme est en partie aussi lié à la fréquentation de l'association française Aides et aux échanges avec ses responsables dès le milieu des années 1990. En 1993 le projet pour les « hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes » est lancé à Casablanca puis à Marrakech avec l'appui financier et technique du groupe sida de la Commission européenne puis de l'OMS, tandis que la coopération belge sera le partenaire privilégié de la mise en place des premières initiatives en direction des consommateurs de drogues en 1994.
- 23 L'ALCS a donc été un acteur majeur dans la constitution du sida comme cause nationale légitime.

- 24 En décembre 2016, le sixième Sidaction depuis 2005 était organisé sous le haut patronage de Sa Majesté Mohammed VI et recueillait 11,4 millions de Dirhams dans le cadre d'une émission sur la chaîne de télévision nationale, 2M, le vendredi soir à une heure de grande écoute.
- 25 L'ALCS a par ailleurs été le chef de file d'une lutte pour l'accès aux antirétroviraux. D'abord en entamant dès 1996 un plaidoyer pour l'accès aux traitements dans les pays des Suds ; ensuite en étant la cheville ouvrière de la Coalition marocaine pour défendre le droit à l'accès aux soins et aux médicaments créée en 2003 afin de contrer les conséquences que pourrait avoir la signature du traité de libre-échange Maroc/États-Unis (Krikorian, 2012 : 131) ; enfin en étant choisie par les membres du Mouvement panafricain pour l'accès aux traitements (PATAM) pour héberger le mouvement et en assurer la coordination entre 2006 et 2008. L'ALCS fut lauréate en 2008 du prix international du PNUD « Red Ribbon » remis lors de la conférence internationale sur le VIH de l'International Aids Society à Mexico.
- 26 Son site indique qu'actuellement l'association compte 500 volontaires, dans 19 antennes locales différentes, et contribue à près de 80% aux objectifs nationaux de lutte contre le VIH.

Maroc, sida et homosexualité

- 27 Comme le rappelle un document rédigé dans le cadre de l'OMS en 2011 par Latifa Imane :
« Le Maroc, pays estimé de faible prévalence, est reconnu au niveau international pour l'exemplarité et la précocité de son engagement institutionnel dans la lutte contre le sida » (OMS, 2011 : 8).
- 28 Plusieurs plans nationaux de lutte ont été successivement réalisés par le Ministère marocain de la Santé en partenariat avec des acteurs nationaux. Dans le cadre du dernier d'entre eux, portant sur la période 2011-2016 ce qui est aujourd'hui désigné comme une « population clé » dans le lexique de la lutte contre le sida est entre autres « groupes » celui des « HSH ».
- 29 Les travaux sur le sida et les acteurs de la lutte ont insisté sur la nécessité de distinguer pratiques et identités dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention. Via la globalisation de la lutte contre le sida, les catégories des « groupes à risques », devenus « comportements à risques » et « situations à risque » avant d'être qualifiés de « groupes vulnérables » se sont aussi diffusées. Il est aujourd'hui question de « populations clés », supposées être à la fois les premières victimes d'un problème de santé et les premières actrices de l'élaboration des solutions à lui apporter.
- 30 L'ALCS réalise des actions de prévention en « population générale » avec un ensemble d'outils aujourd'hui disponibles dans l'espace de la prévention du sida, mais elle s'attache aussi à développer des actions de proximité auprès de différents « groupes » (étudiants, ouvriers, professionnels du sexe et «HSH», usagers de drogues, détenus depuis 2007, migrants africains subsahariens, routiers).
- 31 Observer la manière dont la prévention du sida a été pensée et s'est développée au Maroc via l'ALCS en direction des «HSH», permet d'attirer l'attention sur ce que la santé sexuelle constitue comme site de reconnaissance de droits, par ailleurs déniés. Car le Maroc est l'un des premiers pays d'Afrique à avoir dédié des actions de proximité en direction des professionnelles du sexe, et à avoir fait usage de la catégorie « hommes ayant des

- relations sexuelles avec des hommes », ce dès 1993. La catégorie HSH ne deviendra qu'à partir des années 2000 une catégorie-routinisée des interventions en prévention du sida, dans les suds comme d'ailleurs dans les pays du Nord où elle va s'imposer (Boellstorff, 2011). De sorte que le Maroc se trouve être l'un des sites ayant très tôt pris en compte à l'échelle de la prévention du VIH, la nécessité de dissocier identité et pratiques dans les stratégies de communication et de prévention, et de penser la « population clé » des HSH.
- 32 L'ALCS est en quelque sorte le premier acteur local à avoir enquêté/ ethnographié sur la question de l'homosexualité au Maroc : « L'homosexualité ne pouvant être adressée de manière explicite dans le discours de prévention officiel, celui qui est conçu par les médias classiques, nous avons donc emprunté des chemins souterrains, difficiles, parfois dangereux, pour aller à la rencontre de cette réalité » (Imane, 1997 : 49).
- 33 Lors d'un entretien conduit en 1998 avec le responsable des premières années de cette initiative, par ailleurs journaliste, il livrera les constats suivants :
- « Comme beaucoup d'associations en France notamment de lutte contre le Sida il y a toujours un fond d'activisme homosexuel, quand on s'adresse à une population homosexuelle et tout, et il y a toujours une espèce de... Faire de la prévention Sida, mais en même temps faire de l'« outcoming », que les gens se dévoilent, que les gens se sentent bien dans leur peau etc. etc., c'est vrai que c'est des choses qui marchent très bien en France parce que les gens sont plus sûrs d'eux... Mais les approches sont différentes ici, on va pas essayer de convaincre quelqu'un qu'il est homosexuel alors que lui il ne s'inscrit absolument pas dans ce contexte, ça n'a aucune importance comment il veut s'appeler, comment il ne veut pas s'appeler etc..., L'essentiel c'est qu'on lui explique que par rapport à sa sexualité il y a un risque de contamination, et qu'il faut qu'il se protège, (...) puis on commence à parler d'autre chose qui le préoccupe mais on essaie pas de lui imposer un schéma qui a marché en France, qui fait plaisir à d'autres etc... » Entretien avec le responsable de l'action de proximité prostitution masculine, Février 1998 (Musso, 2008)
- 34 Cet extrait montre que les travaux anthropologiques parviennent à mettre en évidence l'adaptation à des contextes locaux de catégories qui s'internationalisent et se globalisent avec la lutte contre le sida (N'guyen, 2010 ; Bureau, 2016).
- 35 Par ailleurs, le constat de l'absence du traitement de la question homosexuelle au Maghreb en sciences humaines et sociales a fait place depuis quelques années à la description des enjeux du lexique à partir duquel elle peut être pensée. Les travaux portant sur les identités homosexuelles en Afrique du Nord, se centrent principalement sur la notion de masculinité ou de silence oppressant d'une part (Rebucini, 2013, 2009 ; Courtray, 1998), et d'autre part sur le caractère postcolonial de la circulation des identités homosexuelles (Massad, 2007).
- 36 Notre contribution s'attache quant à elle à montrer de manière exploratoire l'intérêt d'une réflexion et de travaux ethnographiques futurs en s'attachant, via l'action d'associations particulières, à documenter les enjeux de l'internationalisation des causes liées à la sexualité dans le cadre marocain.
- 37 La partie qui suit repose sur le travail de terrain d'un des deux auteurs sur les homosexualités masculines à Casablanca. Il a été réalisé entre 2009 et 2011 auprès de 41 jeunes hommes homosexuels âgés de 16 à 28 ans. L'objectif était d'appréhender la manière dont se construisent les identités homosexuelles au travers d'espaces divers : les réseaux sociaux numériques, les espaces publics, les lieux associatifs. L'essentiel du matériel analysé lors de cette enquête repose sur la rencontre de membres de diverses

« cliques »², le recueil d'entretiens formels et informels et l'observation participante. Il s'agissait d'interroger les liens entre l'émergence de la lutte pour les droits homosexuels, les socialisations qui se construisent autour de l'homosexualité et la lutte contre le sida. C'est un responsable de l'ALCS qui a permis d'entrer en contact avec les enquêtés. Ayant pris connaissance de l'objet de l'enquête ethnographique, il a invité l'enquêteur à se joindre aux séances de prévention. De fait, la rencontre avec l'ALCS a eu lieu à travers le prisme de nos enquêtés et non dans le cadre d'une monographie ou d'une étude de l'association. Après avoir exposé l'émergence de la question du droit dans l'espace public nous interrogerons, globalement, la place de l'ALCS dans le parcours des jeunes gens rencontrés.

L'émergence des luttes homosexuelles dans l'espace public au Maroc et L'ALCS

- 38 Malgré le contexte juridique répressif qui définit l'homosexualité, une prise en charge de la question homosexuelle dans la sphère publique a pourtant émergé et connaît depuis plus de 10 ans des métamorphoses importantes. En 2005 l'association KifKif (pareil) se constitue et élabore progressivement un agenda de lutte et de défense des droits homosexuels opéré en majeure partie à partir de Madrid (siège de l'association). On retrouve ici l'importance de liens transnationaux pour la constitution d'une lutte locale et c'est en 2008 qu'elle devient une organisation à but non lucratif. Pour KifKif interpellier l'État est la seule forme de politisation efficace même si cette interpellation provient de l'extérieur du pays. Néanmoins, depuis 2010, la politisation de la question homosexuelle a pris une autre forme. Alors que certains jeunes hommes et femmes homosexuel.le.s marocain.ne.s continuent à migrer pour prendre la parole sur leurs homosexualités (comme l'écrivain Abdellah Taïa) d'autres ont décidé de prendre la parole sur place. C'est le cas de l'association Aswat (voix) et d'Akaliyat (minorités).

Trois collectifs, trois luttes pour les droits homosexuels

- 39 KifKif est la première association « LGBT » marocaine visible via une plateforme Internet. Cette association a été initiée par Samir Bergachi, jeune homme issu de classe moyenne. Le site Internet offre un portail d'accès à la communauté gay, notamment à travers un forum, ainsi que des liens vers d'autres sites de rencontres, un site lesbien et un magazine virtuel « Mithly » (comme moi), dont l'association est rédactrice. L'article 489 du code pénal marocain empêchant l'association d'exercer une action directe sur le territoire marocain, elle est hébergée et présidée depuis l'Espagne. De fait, le principal objectif proclamé est l'abrogation de cet article.
- 40 En 2009, le site Internet proposait des rendez-vous et des soirées ; ils étaient datés, mais non localisés, et il s'avérait impossible de s'y rendre. Leurs réunions médiatisées étaient tenues secrètes – il s'agissait parfois même de leurres – le président de l'association expliquant ce choix par la nécessité d'exercer une pression sur les politiques, en vue de persuader le gouvernement que la lutte pour les droits était en marche³. L'association n'a pas construit de lieu concret de réunion : pour KifKif l'objet principal de la résistance était alors l'amélioration de la visibilité de l'homosexualité.

- 41 Ce mouvement s'est progressivement transformé pour localiser l'essentiel de son action à Madrid. Désormais, KifKif organise sa lutte autour de l'accueil des réfugiés provenant du Maroc. En effet, depuis la montée en visibilité de la lutte pour les droits homosexuels, les actes homophobes sont de plus en plus prégnants et évoqués dans les médias. Parallèlement, l'écoute et l'attention portée aux questions d'orientation sexuelle pour l'accès aux droits au séjour est documentée comme gagnant de la légitimité dans certains pays européens (Giametta, 2017). Cela conduit un grand nombre d'homosexuels à quitter le Maroc et à demander l'asile politique en Espagne, selon KifKif. C'est à cette même époque qu'un autre collectif a vu le jour, Aswat.
- 42 Selon Amine (Membre d'Aswat), ce collectif s'est créé en 2009 et il est géré depuis le Maroc par des jeunes hommes et femmes de milieux populaires et de classes moyennes. Initié via un magazine, ils et elles ont décidé de mettre en place des actions sans interpellier directement le gouvernement. Leur but est de visibiliser la violence faite aux homosexuel.le.s et leurs actions visent l'abrogation de l'article 489. En ce sens, ils et elles prennent en charge la défense des personnes incarcérées et produisent des documents relatifs aux abus de droits pratiqués par les autorités et les actes homophobes. Ces derniers sont dénoncés dans les médias à travers des campagnes de sensibilisation comme en 2015 la première campagne « love is not a crime ». Des hommes et des femmes ont été invités à se prendre en photo avec une pancarte « love is not a crime » pour les diffuser sur des plateformes virtuelles comme Facebook. En 2016, le collectif réalise et met en circulation une vidéo intitulée « guide de survie à l'usage des homosexuel.le.s arrêté.e.s par la police »⁴. Leur lutte est centrée sur l'idée selon laquelle chaque individu est unique et singuliers et refuse l'idée d'une culture marocaine homogène.
- 43 Akaliyat est le dernier collectif à s'être créé. Comme Aswat, il a été initié via un magazine web puis s'est transformé en page Facebook et en compte Tweeter. Il se concentre sur la lutte contre l'homophobie et la discrimination des minorités religieuses. En 2016, Akaliyat dépose une demande de statut associatif au wali (gouverneur) de la région Rabat-Salé. Celle-ci est refusée au motif que l'assemblée générale constitutive de l'association a eu lieu avant le dépôt de statut, et surtout que l'objet de l'association est illégal selon l'article de loi qui régit le droit associatif⁵.
- 44 Les paragraphes précédents permettent d'envisager les évolutions prises par la politisation de la lutte pour les droits homosexuels. Elle est passée d'une politisation déterritorialisée de la question homosexuelle à une politisation territorialisée, orientée vers le droit et désireuse de structure associative reconnue par les autorités locales. Ces changements ne sont pas déconnectés des socialisations qui se nouent dans les espaces urbains des grandes villes du Maroc. Aussi le terrain mené entre 2009 et 2011 montre à quel point ces socialisations sont le soubassement de ces luttes émergentes. Ces socialisations construisent des identités inscrites dans le quotidien, identités nourries par des expériences qui peuvent être définie comme des politisations progressives du quotidien.

Les « Lieux intérieurs », la socialisation et l'ALCS

- 45 Ces socialisations se constituent dans des lieux, dans des groupes de pairs et elles sont porteuses de résistance (Gouyon, 2013). Si l'article 489 empêche les regroupements officiels du fait de l'article 3 du code des associations⁶, les espaces dans lesquels se construisent les homosexualités sont « structurés et structurants » (Bourdieu, 1979). Dans

le contexte marocain, Jean-Noël Ferrié a repensé la séparation stricte public/privé, qui, selon lui, est une dichotomie orientaliste. Pour sortir de cette impasse, il définit la notion de « lieux intérieurs » comme un espace dans lequel des pratiques individuelles deviennent une norme à l'intérieur d'un espace coercitif plus vaste (Ferrié, 1995 : 192). Les lieux intérieurs sont générateurs de socialisations dites « déviantes » au sens d'Howard Becker. Ainsi, ces espaces peuvent prendre la forme d'un appartement, d'un bar où l'on vend de l'alcool, d'un cabaret, d'un café ou encore d'un espace cybernétique. L'occupation de ces lieux est temporaire. Elle légitime une présentation de soi en rupture avec celle admise dans l'espace public dit légitime (Habermas, 1988). En cela, les espaces cybernétiques participent autant que les espaces de la ville à la matérialisation d'émotions et de sentiments liés à la découverte et aux expériences des homosexualités (Gouyon, 2016). La matérialisation des émotions et leurs contrôles ne se fixent que temporairement dans les espaces de la ville car un ancrage identitaire et officiel paraît impossible et peu souhaitable. Aussi ces lieux de socialisations ont pour caractéristique d'être mouvants. Ce n'est donc pas le lieu qui fait la socialisation mais la socialisation qui fait le lieu. Par conséquent, les identités homosexuelles à Casablanca sont situationnelles et chaque situation se dote d'une politisation éphémère, individuelle et/ou collective.

- 46 Si la lutte pour les droits homosexuels et la lutte contre le sida ont été liées dans l'histoire de la communauté homosexuelle aux États-Unis et en Europe, ce n'est pas le cas au Maroc. En revanche, il est intéressant de se demander quels sont les liens qui existent entre les socialisations homosexuelles observées et la lutte contre le sida. En d'autres termes, il s'agit de définir en quoi ce sont les socialisations qui véhiculent une dimension politique et non les lieux officiels ou publics dans lesquels des socialisations se nouent. La question est de déterminer la manière dont les « sensibilités homosexuelles » (Halperin, 2012), développées en dehors du cadre institutionnel, engagent pour les jeunes hommes rencontrés, une conscientisation de leur santé sexuelle.
- 47 La présence de l'ALCS dans les parcours subjectifs des individus peut être appréhendée par la notion de lieu intérieur car l'association n'offre pas de discours militant sur l'orientation sexuelle mais est fréquentée par des individus dont la sexualité est condamnée par la loi. Un jour par semaine, l'association ouvre ses portes aux homosexuels et aux travailleurs du sexe et procure gratuitement moyens de protection, gel lubrifiant, tests HIV ainsi qu'une information sur les infections sexuellement transmissibles. Des séances thématiques sur des sujets proposés par les participants eux-mêmes et des séances conviviales sont aussi organisées.
- 48 Bien que ces séances aient pour but la prévention, elles étaient pour certains l'occasion de partager des expériences qui dépassent le strict cadre de la santé. Les garçons en présence se définissaient comme *gay*, homosexuels, et avec un peu d'ironie *zamel*⁷, sans pour autant lutter pour des droits ou une reconnaissance sociale. En revisitant les données d'un terrain qui n'était pourtant pas consacré aux questions liées au sida, il est remarquable que les 41 garçons rencontrés connaissaient tous cette association et l'ont fréquenté avec plus ou moins d'assiduité. Cela est certainement dû au rôle des intervenants de terrain et des éducateurs pairs⁸ qui est de convaincre les HSH de la nécessité de venir à l'ALCS s'informer sur les moyens de prévention des IST et du VIH. La preuve en est le très grand nombre de dépistages parmi les HSH et le grand nombre de participants aux séances hebdomadaires de prévention de l'ALCS⁹.
- 49 Du point de vue des 41 jeunes hommes rencontrés, l'ALCS représente aussi un lieu de convivialité dans lequel ils peuvent nouer des relations sociales et observer des manières

plurielles de vivre l'homosexualité. C'est également par le bouche à oreille que les jeunes hommes rencontrés fréquentent l'association dans le but de se documenter sur les maladies sexuellement transmissibles. Cet espace constitue un "lieu intérieur" au sens où sa fréquentation temporaire nourrit les représentations de jeunes gens en présence par l'observation des comportements qui s'y jouent. Car s'ils bénéficient de la prévention délivrée par l'ALCS, une des motivations qui animent la fréquentation de l'association est également la possibilité d'y faire des rencontres dans le but d'échanger sur des expériences vécues ou encore de se faire ou retrouver des amis. Dans le parcours des jeunes hommes rencontrés, la fréquentation de l'ALCS intervient lorsqu'ils commencent leur « carrière » (Becker, 1985 [1963]) d'homosexuel. Si les premières rencontres se font principalement via les réseaux sociaux numériques (Gouyon, 2016), très vite le passage par l'ALCS constitue une étape dans l'exploration de leurs identités. Les « HSH » qui fréquentent l'ALCS ne se désignent pas majoritairement comme homosexuels et cela représente un des premiers constats que les jeunes font : la pratique et l'identité sont deux choses différentes. Cela leur permet de réinterpréter certains événements de leurs parcours comme la première relation sexuelle qui ne s'effectue pas toujours dans un cadre identitaire bien défini. Par ailleurs, les échanges noués et qui se poursuivent la plupart du temps en dehors de l'ALCS sont une source de connaissances multiples. Ainsi apprennent-ils certains néologismes qui ont cours dans les socialisations homosexuelles pour ne pas se faire repérer dans l'espace public et/ou pour s'autodéfinir ou encore des stratégies de protection des uns et des autres (Gouyon, 2013). Cet apprentissage est aussi une façon de prendre conscience que le statut de l'homosexualité au Maroc engage aussi un devoir de méfiance des uns et des autres car la connaissance de l'homosexualité d'une personne peut être une source de chantage.

- 50 Si l'association ne véhicule pas d'identité politique, elle ouvre un espace permettant d'accéder à une pluralité d'expériences, car elle est fréquentée par des individus qui ne se seraient pas croisés ailleurs. Ceci est vrai plus globalement de l'ensemble des usagers et acteurs de l'ALCS qui constitue de ce fait un espace tout à fait unique. Les personnes échangent leurs expériences, s'observent, s'entraident, apprennent des codes inhérents au milieu construit par les risques médicaux en lien avec leur sexualité, etc.

Mobilisations contre le sida et mobilisations LGBT : singularités marocaines

- 51 Nous avons dans ce texte successivement éclairé la question de l'homosexualité par la lutte contre le sida, puis celle de la place de la lutte contre le sida dans la socialisation des personnes homosexuelles rencontrées par l'un des auteurs de cet article en fréquentant l'association ALCS.
- 52 À la différence de contextes où la mise sur agenda d'une prévention du sida auprès des "HSH" s'est opérée de manière conjointe avec l'émergence de la question de l'homosexualité dans l'espace public (Broqua, 2009; Larmarange et al., 2009), la lutte contre le sida n'a pas été la scène d'émergence de revendications au Maroc.
- 53 La lutte contre le sida est d'emblée « globalisée », étant donné que des principes directeurs vont être énoncés par des institutions internationales à partir des années 1986-87. Elle présente une rupture radicale au regard des modes préexistants de lutte contre les épidémies, caractérisés par le recours à une police sanitaire et à la moralisation des mœurs, en mettant en avant le respect des libertés individuelles et des droits de

l'homme. Un « modèle contractuel » (Dozon, 2001) de prévention est proposé en cohérence avec les principes démocratiques, mais aussi pour sa plus grande efficacité. Dans les pays du Nord, une donnée cardinale de l'histoire sociale de la lutte contre la maladie est la place occupée par les associations. En Amérique du Nord et en Europe, ce sont des membres de la minorité homosexuelle qui ont construit les premières réponses sociales et l'activisme sida (Epstein, 2001; Broqua, 2005). En Afrique subsaharienne, la focalisation sur le mode de transmission hétérosexuelle a écarté le mode de transmission homosexuel si bien qu'il faut attendre 2004 pour envisager une enquête épidémiologique. Comme l'écrivent ses concepteurs :

« Cette question (de l'homosexualité) a été longtemps éludée (...) Bien que l'existence de pratiques homosexuelles ait été décrites de longue date sur ce continent, il faut attendre les années 2000 pour que se développent des enquêtes épidémiologiques et comportementales auprès de cette population (...) La question de l'homosexualité masculine en Afrique s'est inscrite sur les agendas internationaux assez récemment, dans le cadre de la lutte contre le sida (Larmarange *et al.*, 2009). ».

54 La position du Maroc, pays où la transmission hétérosexuelle est prédominante, mais où les enquêtes auprès des HSH et les initiatives de prévention en leur direction ont eu lieu dès le début des années 1990 est dans ce cadre tout à fait singulière.

55 Le lien établi par ailleurs par les pionniers de la lutte contre le sida, entre droits de l'homme et lutte contre le sida, entre « déficit immunitaire et déficit statutaire » (Defert cité par Imane, 2011) a pour conséquence qu'il puisse être défendu par l'ALCS que, pour les groupes socialement marginalisés dont elle se préoccupe, la défense du droit à la santé soit un pas vers d'autres types de droits :

« La reconnaissance identitaire et sociale ainsi que la défense des droits de façon globale sont la responsabilité des associations des droits de l'homme, des partis politiques et des syndicats. Les droits des groupes marginalisés socialement ne doivent pas être reliés uniquement à la lutte contre le VIH/sida. Cela ne ferait que renforcer la stigmatisation et la discrimination dont souffrent déjà ces populations. Mais si l'ALCS ne se veut surtout pas chef de file sur ces questions, elle estime que c'est de son devoir d'alerter les autres acteurs du lien qui existe entre vulnérabilité au VIH et absence de droits. (OMS, 2011 : 20) ».

56 La catégorie HSH, dont la généalogie renvoie à une suspension des questions identitaires relatives à l'orientation sexuelle et aux pratiques (Boellstorff, 2011), entre en tension avec les modes de subjectivation et témoigne de paradoxes sur les formes de citoyenneté qu'elle octroie. En effet les HSH constituent une des « population clé » prioritaire des dispositifs de lutte contre le sida. C'est à ce titre, qu'un représentant des HSH est invité à siéger au sein du comité de coordination du Maroc (CCM), l'instance décisionnelle qui supervise les demandes de financement du pays auprès du Fonds mondial et assure le suivi des programmes sida et tuberculose. Le nouveau modèle de financement du Fonds mondial exige en effet que les groupes les plus exposés aux risques de transmission soient étroitement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes contre le sida. « Je représente les HSH »¹⁰ énonçait en 2014 pour la première réunion de ce comité l'un des représentants de cette « population ». Via la lutte contre le sida, une forme de *citoyenneté thérapeutique* (N'guyen, 2010) documentée dans d'autres contextes, existe donc là où les droits juridiques demeurent inexistantes.

57 Il semble que cet exemple apporte une pierre à l'édifice des réflexions sur ce que les formes de visibilisation ont comme conséquences en termes de stigmatisation, sur l'ambivalence et les enjeux des politiques de visibilité, mais aussi sur la place de la

médicalisation des sexualités dans ces questions. Nul doute que ces terrains soient, dans les années qui viennent, tout à fait pertinents et riches à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

ABABOU M., 2010, « Santé, vulnérabilités et discriminations: le cas des personnes séropositives au Maroc », in ABOUSSAD A., CHERKAOUI M. et VIMARD P. (dir.), *Santé et vulnérabilité au Maroc*, Marrakech, Université Cadi Ayyad, LPED.

ALAMI M'CHICHI H., 2010, *Le féminisme d'État au Maroc. Jeux et enjeux politiques*, Paris, L'Harmattan.

ALCS, 2015, *Rapport d'activités 2014*, https://fr.slideshare.net/alcsmaroc/rapport-dactivit-2014-50549347?qid=aa92b086-0fa4-4e8d-9ef4-bc747ad44cf8&v=&b=&from_search=52.

ALIOUA M., 2005, « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb. : L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek*, Eska, p. 37-58.

AWONDO P. et al., 2013, « "Une Afrique homophobe ?" Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud », *Raisons politiques*, n° 49, Paris, Presses de Science po, p. 95-118.

BALANDIER G., 1984, « Le sexuel et le social. Lecture anthropologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 76, janvier-juin, p. 5-19.

BEAUMONT Valérie, 2010, « Amitiés particulières au Maghreb : sociabilités et discours homosexuels », *L'Année du Maghreb*, Aix-en-Provence, CNRS, p. 221-252.

BECKER Howard, 1985 [1963], *Outsider, études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

BEN NEFISSA S., 2002, *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, Paris, CNRS Editions.

BOELLSTORFF T., 2011, « But do not identify as Gay: A Proleptic Genealogy of the MSM Category », *Cultural Anthropology*, 26 (2), p. 287-312.

BOURDIEU P., 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BROQUA C., FILLIEULE O., et ESCODA M.-R., 2016, « Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité », *Critique internationale*, vol. 70, n° 1, p. 9-19.

BROQUA C., EBOKO F. (dir.), 2009, « La fabrique des identités sexuelles », *Autrepart*, n° 49, Paris, Presse Science po, p. 3-13.

BROQUA C., 2009, « Une découverte scientifique récente : l'homosexualité en Afrique », in CAZIER Jean-Philippe (dir.), *L'objet homosexuel : études, constructions, critiques*, Mons, Sils Maria, p. 87-97.

BROQUA C., 2005, *Agir pour ne pas mourir. Act up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques

BRUNET J.-B., 1997, « Des chiffres discutés », *Journal du Sida*, p. 42-44.

BUREAU-POINT E., 2016, *Les patients experts dans la lutte contre le sida au Cambodge. Anthropologie d'une norme globalisée*, AMU, PUP.

- COURTRAY F., 1998, « La loi du silence : de l'homosexualité en milieu urbain au Maroc », *Gradhiva*, vol. 23, Paris, J.M. Place, p. 109-119.
- DEFERT D., 1989, « Un nouveau réformateur social : le malade », 5^e conférence internationale sur le sida, Montréal.
- DENOEUX G., 2002, « Le mouvement associatif marocain face à l'État : autonomie, partenariat ou instrumentalisation ? », in BEN NEFISSA S., *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*, Paris, Éditions du CNRS, p. 89-104.
- DIALMY A., 2000, *Jeunesse, sida et Islam : les comportements sexuels des Marocains*, Casablanca, EDIFF.
- DIALMY A., 1996, Sexualité, migration et Sida au Maroc, Colloque international : sciences sociales et sida en Afrique. Bilan et perspectives, 4-8 Novembre 1996, Dakar, Codesria-CNLS-Orstom.
- DOZON J.P., 2001, « Quatre modèles de prévention », in FASSIN et DOZON (dir.), *Critique de la santé publique. Une perspective anthropologique*, Balland
- EPSTEIN S., 2001, *Histoire du sida*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond
- FASSIN É., 2006, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, n° 26, Paris, Éditions Exil, p. 123-131.
- FASSIN D., 2001, « Entre politiques de la vie et politiques du vivant. Pour une anthropologie de la santé », *Anthropologie et Sociétés*, 24, 1, p. 95-116.
- FERRIÉ J-N, 1995, « Lieux intérieurs et culture publique au Maroc », *Politix*, vol. 8, n° 31, p. 187-202.
- FOUCAULT M., 1976, *Histoire de la sexualité. 1 : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- GIAMETTA C., 2017, *The Sexual Politics of Asylum : Sexual Orientation and Gender Identity in the UK Asylum System*, New York et Londres, Routledge.
- GOUYON M., 2013, « La ruse dans la transaction sexuelle : une liaison constitutive des rapports de pouvoirs dans une clique homosexuelle de milieux populaires à Casablanca », *Pensée plurielle*.
- GOUYON M., 2015, « Émergences des études sur les homosexualités en France, un nouvel objet sur Maghreb ? », *L'institutionnalisation du genre au Maghreb et en contexte migratoire*, Aïssa KADRI et Nasima MOUJOURD (dir.), EME.
- GOUYON M., 2015, *Ana loubia. Ruses et résistances dans l'exploration identitaires des homosexualités masculines à Casablanca*, thèse de doctorat, EHESS, LAS, sous la direction de Tassadit Yacine.
- GOUYON M., 2016, « Virtuel, émotion, sentiment : vers une matérialisation de la marginalité à Casablanca », *Être homosexuel au Maghreb*, Monia Lacheb, Karthala.
- HABERMAS J., 1988 [1978], *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HALPERIN David, 2012, *How to be gay*, Cambridge, Massachussets, Harvard University Press.
- HIMMICH H., IMANE L., 1995, « Maghreb : les femmes devant l'infection », *Le courrier de l'UNESCO*.
- HUXLEY C., 1989, « Arab governments wake up to Aids threat », *Midle East Report*.
- IMANE L., 1997, « Marginalité et sida en terre d'Islam. Un projet de prévention de l'infection à VIH dans le milieu des prostitués masculins au Maroc », *Le journal du sida*, p. 34-45.
- KRIKORIAN G., 2014, La propriété ou la vie ? Économies morales, actions collective et politiques du médicament dans la négociation d'accords de libre-échange. Maroc, Thaïlande, États-Unis, soutenue le 10 janvier 2014 à l'EHESS sous la direction de Didier Fassin

- KRIKORIAN G., 2007, « Evolutions récentes de la législation sur la propriété intellectuelle au Maroc et accès aux médicaments », *KEStudies*, 1.
- KRIKORIAN G., HIMMICH H., EL FILLALI K.-M., 2008, « L'accès aux médicaments sous le nouveau régime de protection : cas du sida au Maroc », *KEStudies*, 2.
- K. PUAR J., 2012 [2007], *Homonationalisme. Politiques queer après le 11 septembre*, Paris, Amsterdam.
- LARMARANGE J., DESGREES DU LOU A., ENEL C., WADE A., 2009, « Homosexualité et bisexualité au Sénégal : une réalité multiforme », *Population*, Vol. 64, p. 723-756.
- MASSAD J., 2007, *Desiring Arabs*, Chicago, Chicago University Press.
- MUSSO S., 2008, *Sida et minorités postcoloniales. Histoire sociale, usages et enjeux de la cible des "migrants" dans les politiques du sida en France*, Thèse d'anthropologie sociale et ethnologie, EHESS Paris
- N'GUYEN V.K., 2010, *The republic of therapy. Triage and sovereignty on the time of aids*, Duke University Press
- OMS, 2011, *Mener des actions de prévention auprès des populations stigmatisées au Maroc. L'expérience de l'association de lutte contre le sida* http://applications.emro.who.int/dsaf/emropub_2011_1276.pdf
- Onusida, 2011, *Middle East and North Africa regional report on aids*, http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/JC2257_UNAIDS-MENA-report-2011_en_3.pdf
- OULD BOAH M, 2016, *Sida : la situation au Maroc*, <http://fr.le360.ma/societe/sida-la-situation-au-maroc-97845>
- POLLACK M., 199, « Constitution, diversification et échec de la généralisation d'une grande cause. Le cas de la lutte contre le sida », *Politix*, n° 16, p. 80-90.
- POLLACK M., 1993, *Une Identité blessée, études de sociologie et d'histoire*, Paris, A. M. Métailié.
- REBUCINI G., 2013, « Masculinités hégémoniques et sexualités entre hommes au Maroc. Entre configurations locales et mondialisation des catégories de genre/sexualité », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 209-210, Paris, EHESS, p. 387-415.
- REBUCINI G., 2013, « Homonationalisme et impérialisme sexuel : politiques néolibérales de l'hégémonie », *Raisons politiques*, 2013, n° 49, Paris, Science po, p. 75-93.
- REBUCINI G., 2009, « Les masculinités au Maroc. Pour une anthropologie des genres et des sexualités dans la ville de Marrakech », sous la direction de DAKHLIA, Jocelyne, *Thèse de doctorat en anthropologie sociale*, Paris, EHESS.
- ROYAUME DU MAROC, Ministère de la santé, 2010, *Analyse des modes de transmission du VIH au Maroc*, Août 2010, http://files.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/countryreport/2010/201008_MOT_Morocco_fr.pdf
- SERHANE A., 2001, *L'Amour circoncis*, Paris, Méditerranée.
- SLIMANI L., 2016, « Sexes mensonge et faux dévots », *Jeune Afrique*, 12 septembre.
- SONTAG S., 2009, *La maladie comme métaphore. Le sida et ses métaphores. Œuvres complètes III*, Paris, Christian Bourgois éditeur.
- TAÏA A., 2008, *Une mélancolie arabe*, Paris, Le Seuil.
- TAÏA A., 2007, « Homosexuel envers et contre tous », *Telquel*, 9 au 15 juin 2007, n° 277.

- TAÏA A., 2006, *L'armée du salut*, Paris, Le Seuil.
- TAÏA A., 2004, *Le rouge du tarbouche*, Paris, Séguier.
- TAÏA A., 2000, *Mon Maroc*, Paris, Séguier.
- TARAUD C., 2003, *La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot.
- VAIREL F., 2000, « Une histoire sans morale ? A propos du cas Banabderrazik », *Monde arabe, Maghreb-Machrek*, 167, Janvier-Mars, p. 49-56.
- YONG KIM J., 2002, « Editorial. HIV/Aids in the Eastern Mediterranean: a false immunity? », *Eastern Mediterranean Health Journal*, 8 (6), p. 684-688.

NOTES

1. . <http://adala.justice.gov.ma/production/legislation/fr/penal/Code%20Penal.htm>
2. . Le terme clique est utilisé par les garçons rencontrés et renvoie à la notion de groupe de pairs, de bande. Il n'est pas un terme utilisé de façon péjorative.
3. . <http://www.jeuneafrique.com/193570/politique/samir-bergachi/>; <http://www.afrik.com/article19641.html>; <http://www.wluml.org/fr/node/5216>.
4. . http://www.huffpostmaghreb.com/2016/12/14/lgbt-droits-maroc-aswat_n_13625128.html; <https://www.stophomophobie.com/maroc-un-petit-guide-de-survie-a-usage-des-homosexuels-confrontes-a-la-police-video/>; <http://tetu.com/2016/04/08/entretien-collectif-aswat-maroc/>.
5. . http://www.huffpostmaghreb.com/2017/02/03/refus-autorisation-association-lgbt-akaliyat_n_14597996.html.
6. . « Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui a pour but de porter atteinte à la religion islamique, à l'intégrité du territoire nationale, au régime monarchique ou de faire appel à la discrimination est nulle », http://www.sgg.gov.ma/portals/0/lois/rec_lib_pub_fr.pdf.
7. . *Zamel* est avant tout une insulte en direction des hommes qui ne satisfont pas les critères acceptables de la masculinité majoritaire, mais des néologismes comme *loubia*, *patronne*, *zamela*, sont utilisés pour le subvertir et désigner l'homosexualité identitaire. L'utilisation du terme *gay* ou du terme *zamel* ou *loubia*, par les personnes rencontrées, est significative d'un processus identitaire dans lequel chacun cherche à se positionner à travers une multitude d'espaces relationnels.
8. . Pair renvoie ici à une situation de communication qui met en relation des individus similaires par l'âge, le milieu social, la situation (de santé, de profession, etc.)
9. . En 2016, 4773 HSH se sont fait dépister pour le VIH dans les centres de l'ALCS, soit 89% de ceux qui ont participé aux séances d'information, dont 102 étaient positifs. Toujours en 2016, il y a 397 consultations IST. Par ailleurs, 3386 HSH sont venus à l'ALCS en 2016 pour chercher des préservatifs et du gel. (ALCS, Communication personnelle. Pour les données 2014 voir ALCS, 2015).
10. . http://www.aidsparn.org/fr/gfo_article/sida-et-droits-humains-la-r%C3%A9volution-tranquille-du-maroc.

RÉSUMÉS

Cet article est une note exploratoire portant sur l'imbrication entre les luttes pour les droits homosexuels et la lutte contre le sida au Maroc. Sandrine Musso et Marien Gouyon reviennent sur leurs terrains respectifs afin de faire émerger les enjeux d'une telle imbrication dans un contexte où l'homosexualité est punie par la loi.

Dans un premier temps, l'émergence de la lutte contre le sida est retracée puis celle des droits pour l'homosexualité, afin de penser les répercussions de l'une sur l'autre. Les usages sociaux de la catégorie « HSH » dans le champ de la prévention et les singularités marocaines dans ce domaine éclairent les formes de subjectivités et de citoyennetés qui émergent d'un entrecroisement souterrain de luttes *a priori* disjointes dans l'espace public.

This article is an exploratory note on the interweaving between the struggles for homosexual rights and the fight against HIV/AIDS in Morocco. Sandrine Musso and Marien Gouyon are both returning to their fields in order to bring out the stakes of such an interweaving in a context where homosexuality is punished by the law. First, this paper traces the emergence of the fight against AIDS and secondly that of rights for homosexuality in order to think of the repercussions of one against the other. Based on the analysis of the social uses of the category "MSM" in aids prevention, this article underlines the forms of subjectivities and citizenship that emerge from a crisscrossing of underprivileged struggles in public space.

INDEX

Keywords : homosexuality, MSM, Morocco, HIV/Aids, social mobilizations

Index géographique : Maroc

Mots-clés : homosexualité, « HSH », VIH/sida, mobilisations sociales

AUTEURS

MARIEN GOUYON

Anthropologue, Post-doctorant, ESO-Angers (UMR 6590), Espaces et Sociétés.

SANDRINE MUSSO

Aix-Marseille Université, Centre Norbert Elias.